

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire

N° 12-04-2025

**Date de convocation :** 11 avril 2025

**Membres du Conseil communautaire :** 31

**En exercice :** 31

**OBJET : Consultation pour une prestation d'Accueil de Loisirs sans Hébergements pour les enfants de 3 à 12 ans (Oletta et Murato)**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept avril à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué (suite à absence de quorum lors de la réunion du onze avril deux mil vingt-cinq) s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Patrimonio sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA.

**Présents :** 9 : AGOSTINI Pierre, BENVENUTI Jean-François, COSTA Paul, MARCHETTI Etienne, OLMETA Claudy, POGGI Augustin, POGGIOLEI Joseph, SEBASTIANI Edith, SEGUIN Pierre

**Représentés :** 5 : CHERUBINI Ange par COSTA Paul ; GUARDINI Virginie par BENVENUTI Jean-François ; LUCIANI Cyril par POGGI Augustin ; MAROSELLI Dominique par MARCHETTI Etienne ; ROVERE Anne-Sophie par SEBASTIANI Edith

**Absents :** 17 : ARENA Jean-Baptiste, BERNARD Gérard, CHIARELLI Joseph, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIANSILY Yves, GREGOGNA Joseph, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, SANTONI Virginie, SIGNANINI-PIEVE Antoine, TOMASINI Philippe, TOMI Christian, TOMI Marc, VINCENTI Antoine

**Considérant** que lors du Bureau Intercommunal du 03 avril 2024, il a été acté à l'unanimité des membres présents la nécessité de recourir à une commande publique pour une prestation d'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) sur le secteur dit du « Balcon du Nebbiu » ;

**Considérant** que le besoin est défini pour 40 enfants de 3 à 12 ans à répartir sur deux structures d'accueil situées à Oletta (20 enfants) et Murato (20 enfants) et que la prestation s'étendra jusqu'au 31 décembre 2026 ;

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir l'autoriser à lancer une consultation pour une prestation d'ALSH jusqu'au 31 décembre 2026.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président à recourir à une consultation pour une prestation d'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) sur le secteur dit du « Balcon du Nebbiu » pour 40 enfants jusqu'au 31 décembre 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Le Président  
Claudy OLMETA



Pour copie conforme